

REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE OPEN DES MAÎTRES NATATION ARTISTIQUE 20, 21 ET 22 JUIN 2025 BOURG-EN-BRESSE

Les objectifs du programme des Maîtres sont de promouvoir la pratique sportive dans la compétition, la convivialité, le fair-play et le respect d'autrui à travers les cinq disciplines de la Fédération Française, et plus particulièrement notre discipline, la Natation Artistique.

Il s'adresse aux sportifs ayant au minimum 25 ans, l'âge pris en compte est celui au **31 décembre de l'année de la compétition.**

REGLES GENERALES DES MAÎTRES

Les compétitrices et les compétiteurs (*plus loin nommés seulement, par simplicité, « les compétitrices », tout comme « les nageuses » ou « les coéquipières »*) doivent être conscients de la nécessité d'être bien préparés et médicalement aptes avant de participer à des compétitions Maîtres. Ils assument l'entière responsabilité des risques inclus dans la compétition dans ces compétitions.

- **Solos** : 25-29, 30-39, 40-49, 50-59, 60-69, 70-79, 80 ans et plus.
- **Duos et Duos Mixtes** : 25-29, 30-39, 40-49, 50-59, 60-69, 70-79, 80 ans et plus,
Le groupe d'âge se calcule par l'addition de l'âge de toutes (tous) les nageuses ayant concouru en technique nique et / ou en libre.
(Exemple : Duo Technique : moyenne d'âge 30 ans – Duo Libre : Moyenne d'âge 50 ans.
Ce Duo nagera donc dans la catégorie des 40 ans)
- **Équipes** : 25-34, 35-49, 50-64 et 65 ans et plus, avec l'âge déterminé par la moyenne d'âge des compétitrices.
- **Ballets Combinés** : 25-39, 40- 64, 65 ans et plus, avec l'âge déterminé par la moyenne d'âge des compétitrices.

Pour les équipes techniques, libres et les combinés, la moyenne d'âge des compétitrices doit être définie en additionnant les âges des compétitrices présentes, divisée par le nombre de nageuses, n'englobant pas les remplaçantes et en enlevant toute fraction ou décimale finales. (Exemple : si la moyenne d'âge d'une équipe est 49,833, elle nagera dans le groupe d'âge 35-49).

ORGANISATION DE LA COMPETITION

Le programme :

- L'ordre est aléatoire et peut mixer les catégories (en technique ou/et en libre) à condition de respecter et d'énoncer les groupes d'âge.
(Exemple : passage 25-29 ans avec les 30-39 et 40-49 ans... 50-59 ans 60-69 ans avec les 70 et plus, etc)

Le tirage au sort :

- Il est organisé pour la première épreuve 48h maximum avant le début de la compétition et sera diffusé sur la page WhatsApp des Championnats.
- Un second tirage au sort est effectué à l'issue du classement de la 1^{ère} épreuve, pour les solos et duos, en tenant compte du nombre de participants. Le juge arbitre a la charge du découpage des groupes.

CONTENU DE LA COMPETITION

Le programme des Championnats de France est constitué de Ballets Techniques, de Ballets Libres et de Ballets Combinés.

Les compétitrices en Duo, Duo Mixte, Equipe et Combiné doivent représenter **le même club**.

Ballets Techniques :

- Les Ballets Techniques comportent des Solos, des Duos, des Duos Mixtes, des Equipes
- Les Ballets Techniques doivent inclure tous les éléments exigés.
- Le choix de la musique en Ballet Technique est libre.

Ballets Libres :

- Les Ballets Libres comportent des Solos, des Duos, des Duos Mixtes, des Equipes et des Combinés.
- Il n'y a pas de restriction dans le choix de la musique, du contenu ou de la chorégraphie.
- Les équipes sont constituées d'au moins 4 nageuses et de 8 nageuses au maximum (*plus 2 remplaçantes*).
- Le Combiné comprend au moins 4 nageuses et 10 nageuses au maximum (*plus 2 remplaçantes*).

EPREUVES : ATTENTION NOUVEAU REGLEMENT !

Les Ballets sont nagés de la manière suivante :

- Les solos, duos et duos mixtes doivent **obligatoirement nager** les 2 épreuves (technique et libre).
Pour les duos, les membres mentionnés sur la feuille d'inscription doivent être **les mêmes** en technique et en libre.
- Les équipes techniques, les équipes libres et le combo font partie d'un bloc **de 3 épreuves distinctes**, avec des classements séparés.
Chaque nageuse ne peut nager que dans **2 épreuves sur les 3 citées**, (remplaçantes comprises).

Les nageuses inscrites comme remplaçantes doivent prendre la place de leurs coéquipières en cas de problèmes. Si cela n'est pas possible, le ballet n'est pas classé.

LIMITE DE TEMPS

Tous les temps cités ci-dessous sont des temps maximums.

La limite de temps, pour tous les ballets techniques et libres, inclut les 10 secondes pour les mouvements de la plage.

Il n'y a aucune limite de temps minimum.

- Solos Techniques : **2 minutes 0 seconde**
- Solos Libres : **2 minutes 15 secondes**
- Duos Techniques : **2 minutes 20 secondes**
- Duos Libres : **2 minutes 45 secondes**
- Duos Techniques Mixtes : **2 minutes 20 secondes**
- Duos Libres Mixtes : **2 minutes 45 secondes**
- Equipes Techniques : **2 minutes 50 secondes**
- Equipes Libres : **3 minutes 30 secondes**
- Libres Combinés : **3 minutes 30 secondes**

Pour tous les ballets, le chronomètre commence par le franchissement de la première nageuse du point de départ désigné jusqu'à ce que la dernière compétitrice soit en position stationnaire (hors de l'eau ou dans l'eau). Cela ne doit pas excéder au total 30 secondes.

ELEMENTS TECHNIQUES OBLIGATOIRES

En solo, en duo et en équipe :

- Tous les éléments techniques peuvent être exécutés **dans l'axe de votre choix et sans ordre obligatoire.**
- **Un document (« elements card »)** doit être rempli avant la compétition pour mentionner l'ordre choisi, ce qui permet aux juges de se repérer plus facilement lors de la notation.

SOLO - LES ELEMENTS OBLIGATOIRES

Les éléments de 1 à 5 peuvent être **nagés dans le désordre.**

Toutes les positions mentionnées en gras doivent être exécutées, visibles et reconnaissables.

1. **QUEUE DE POISSON** - D'une **Position Horizontale Ventrale**, une **Position Carpée Avant** est réalisée ; une jambe est levée en **Position Queue de Poisson**, la seconde jambe est montée en **Position Verticale**.
(*La fin est libre*).
2. **POSITION GRAND ECART** - Suivie par une sortie promenade avant ou promenade arrière complète (*attention bien terminer en position dorsale ou ventrale*)
3. **VRILLE DE 180°** - A partir d'une Position Verticale Jambe pliée, **une Vrille de 180° est exécutée jusqu'à ce que les jambes soient rassemblées au niveau des chevilles, suivie d'une immersion des pieds.**
4. **COMBINAISON DE BALLET LEG EN DEPLACEMENT** – En commençant en **Position Horizontale Dorsale** inclure au moins 2 des positions suivantes : **Voilier Droit par la tête, Voilier Gauche par la tête, Ballet Leg Gauche, Ballet Leg Droit, Position Flamenco Gauche, Position Flamenco Droit, Double Ballet Leg.**
5. **BARRACUDA JAMBE PLIEE** - D'une **Position Carpée Arrière** avec les jambes perpendiculaires et les orteils juste au-dessous de la surface, une Poussée est exécutée tandis qu'une jambe glisse le long de l'autre jambe tendue pour prendre une **Position Verticale Jambe Pliée**. Une descente verticale est exécutée en Position Verticale Jambe Pliée dans le même rythme que la Poussée. (*Terminer sa verticale sous l'eau*)
6. **DEUX FORMES DE PROPULSION** – Elles doivent inclure du rétro-pédalage de côté et/ou avant (les bras sont optionnels).

DUO - LES ELEMENTS OBLIGATOIRES

Toutes les positions mentionnées en gras doivent être exécutées, visibles et reconnaissables.

Pour les duos, les éléments 1 à 6 sont identiques à ceux du solo.

Les éléments de 1 à 5 peuvent être nagés dans le désordre.

Les éléments 6 et 7 peuvent être incorporés à n'importe quel moment du programme.

7. ACTION EN CONNEXION - Les nageuses sont connectées (contact) de manière à exécuter ce qui suit :

- Une figure connectée ou une flottaison connectée ou un mouvement de bras connecté.
- Les actions doivent être exécutées de manière simultanée. Une action en « miroir » est permise.
- Les empilés, portés, plateformes ou éjectés ne sont pas permis.

A l'exception de la partie sur **la plage** et de **l'entrée** dans l'eau et de **l'action en connexion**, tous les éléments, exigés et supplémentaires, **doivent** être exécutés simultanément et orientés dans la même direction par les 2 nageuses.

Des variations dans les propulsions et les orientations sont permises durant les changements de formations.

EQUIPE - LES ELEMENTS OBLIGATOIRES

Toutes les positions mentionnées en gras doivent être exécutées, visibles et reconnaissables.

Pour les Equipes, les éléments de 1 à 7 sont identiques à ceux du duo.

Les éléments de 1 à 5 peuvent être nagés dans le désordre.

Les éléments 6 et 9 peuvent être incorporés à n'importe quel moment du programme.

8. ACTION EN CASCADE – Des mouvements identiques sont réalisés successivement, un par un, par tous les membres de l'équipe.

Si plus d'une cascade est réalisée, celles-ci doivent être consécutives et ne pas être séparées par d'autres éléments optionnels ou obligatoires.

Une seconde cascade peut débuter avant que la première ne soit terminée par tous les membres de l'équipe, mais **chaque membre de l'équipe doit exécuter tous les mouvements de chaque cascade.**

- **FORMATIONS** – Elles doivent montrer **un cercle et une ligne**. Les éléments peuvent être exécutés durant la formation en cercle ou la formation en ligne.

Les empilés, portés, plateformes ou éjectés ne sont pas permis.

A l'exception de la partie sur **la plage** et de **l'entrée** dans l'eau et de **l'action en connexion**, tous les éléments, exigés et supplémentaires, **doivent** être exécutés simultanément et orientés dans la même direction par les nageurs (ses).

Des variations dans les propulsions et les orientations sont permises durant les changements de formations.

LE COMBINÉ - LES ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES

Le Combiné doit comporter :

1. **2 Parties avec moins de 3 compétitrices** (*compter au moins 10 secondes, cela doit être visible et compréhensible*)
2. **2 parties avec 4 à 10 compétitrices** (*la totalité des athlètes*) (*compter au moins 10 secondes, cela doit être visible et compréhensible*)
 - Le départ peut s'effectuer sur le bord ou dans l'eau, ou une combinaison des deux.
 - Le reste du ballet doit s'effectuer dans l'eau.
 - Chaque nouvelle section chorégraphique commence proche de la précédente.

PENALITES ET COMPLEMENTS D'INFORMATIONS GENERALES

Exemples des principales pénalités ayant été sanctionnées :

- La fin de la vrille et du barracuda avec un groupé à la surface (*oubli de la descente verticale*).
- Pour la vrille jambe pliée : effectuer un ½ tour jambe pliée avant la descente en verticale et le rassemble.
- La fin du barracuda jambe pliée qui ne reste pas pliée jusque sous l'eau.
- Erreur dans la combinaison des ballets legs ou dans les éléments en rajoutant des mouvements non codifiés dans la description de la figure technique de référence
- Ne pas effectuer la même cascade.

Compléments d'informations :

- Il n'y a aucune directive pour le maillot. A votre choix ! Toutefois, les maillots de bain doivent suivre la règle GR 5 et AS 13.9-13.13. Si dans une épreuve le juge-arbitre estime que le maillot d'une concurrente n'est pas conforme, les nageuses ne sont pas autorisées à nager avant d'avoir revêtu un maillot approprié.
- Le maquillage théâtral ne doit pas être excessif. Il doit être naturel, propre et soigné. La brillance est acceptée.
- L'utilisation d'accessoires ou de parties de vêtement supplémentaires n'est pas permise, sauf pour des raisons médicales. Les lunettes sont autorisées.
- Les bijoux ne sont pas permis. Les compétitrices doivent les retirer avant le début du ballet.

PODIUMS

Deux podiums sont organisés : un Français et un Open (si des clubs étrangers se positionnent dans les 3 premières places).

Pour les Solos : 2 classements distincts Femmes et Hommes

Pour les Duos : 3 classements distincts Femmes, Hommes et Mixtes

Pour les combos et Equipes : 2 classements distincts Femmes et /ou Mixtes, et Hommes

Sur les podiums, les nageuses doivent obligatoirement se présenter en tenue correcte, c'est-à-dire en tenue de club ou en maillot de compétition (*aucune tenue de ville ne sera acceptée*).

JUGEMENT ET JURY

Le jugement est celui des maîtres World Aquatic avec comme particularités d'avoir **2 jurys : un pour la technique et l'autre pour l'artistique**

- Chaque club doit mettre à disposition de l'organisation un juge ou une personne (déléguée aux nageuses, chronomètre, etc.) **par tranche de 10 participants**.
Une amende de 100 euros est appliquée en cas d'impossibilité du club (*à l'exception des clubs ne présentant qu'un solo*).
- Pour le jugement et les épreuves qui sont **spécifiques aux Maîtres**, une réunion du jury est mise en place avant chaque épreuve.
- Dominique Blanc-Lainé (Dominique@Blanc-Laine.com) est la référente réglementaire, nommée par la commission des Maîtres Natation Artistique. Elle anime la réunion avec les Juges Arbitres et les Vices-Arbitres.

INFORMATIQUE ET CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS

Les personnes en charge du logiciel informatique sont Andrée Longevial-Billiet et Lionel Muller.

Pour la 3^{ème} année consécutive, un Classement National des Clubs Français des Maîtres a été établi afin de valoriser et gratifier l'implication des associations présentes (*42 en 2022, 58 en 2023, 59 en 2024*). Nous rééditerons un classement en 2025.

Les personnes en charge du classement sont Andrée Longevial-Billiet, Dominique Blanc-Lainé, Anaïs Prévot et Anne Becquet- Legendre.

CHAMPIONNATS DE FRANCE OPEN 2026 ET 2027

Les clubs peuvent d'ores et déjà déposer leurs candidatures auprès de la C.O.F (Commission d'Organisation Fédérale) aux adresses suivantes :

- gilles.sezionale@ffnatation.fr (destinataire principal)
- yoyoswimnanterre@gmail.com (en copie)
- nannou.becquet@orange.fr (en copie)
- magali.tapret@ffnatation.fr (en copie)
- sophie.lardillat@ffnatation.fr (en copie)
- odp@ffnatation.fr (en copie)

MEMBRES DE LA COMMISSION DES MAÎTRES 2025

Pour information, tous les membres sont bénévoles.

- Anne Becquet - Legendre : Responsable nationale des Maîtres
- Dominique Blanc - Lainé : Responsable des règlements et Classement National
- Marie - Noëlle Boulard : Juge Arbitre
- Mireille Anghelidie : Juge Arbitre
- Raphaëlle Arif : Vice - Arbitre
- Magali Lebatteu : Vice - Arbitre
- Sandrine Lagabbe : Vice - Arbitre
- Anaïs Prévost : Classement National des Clubs et règlements
- Andrée Billiet - Longevial : Informatique et Classement National
- Lionel Muller : Informatique